



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 21/12/2023
Reçu en préfecture le 21/12/2023
Publié le
ID : 065-216502260-20231211-2023081-DE



Séance du 11 décembre 2023 à 19h

2023/081

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Bernard JOUCLA, Sébastien ABADIE, Michel DUHAMEL, Bruno CAZERES, Jean-Christophe MADELAINE, Dominique GAYE, Hélène FRANCES, Ingrid BOUTARFA, Jean-Baptiste MARTINEZ, Régine TOSON, Bernard LHOSSEIN, Alexandre ARRIZABALAGA, Juliette SALANNE, Laetitia CAZABAN, Serge ALMENDRO

Absents : Noémie DEUTSCH, Stéphanie MARQUEZ (procuration Dominique GAYE), Caroline ECORCHON (procuration Régine TOSON), Sandrine TREBUCQ

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

Nombre de conseillers en exercice : 22

Date de la convocation : 05 décembre 2023

RÉVISION DES LOYERS

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune est propriétaire de 33 logements et de 2 commerces, pour lesquels elle perçoit un loyer.

Monsieur le Maire propose de réviser les loyers des résidences Gerbet Bourguine, Maison Rouède, Lompré, Résidence Verdun, de l'épicerie, du bureau de tabac, du cabinet médical et de Léo Lagrange, suivant l'indice de référence des loyers 3ème trimestre 2023 à 3,5%.

L'augmentation des loyers entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2024.

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à procéder à la révision des loyers.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Le Maire,

Denis FEGNE